

FORMATION ANNUELLE DES CHINOIS MANDARIN

INSTITUT PEÑA

· FIDES · SAPIENTIA · VIRTUS ·



- Débuter ou approfondir l'étude du chinois mandarin.
- Choisir une formation adaptée à son niveau et à son rythme.
- Améliorer la qualité de son chinois mandarin écrit et oral.

Envoyer le dossier complet :

- soit par e-mail : admission@institutpena.com
- soit par courrier : Institut PEÑA
26, chemin des Pins
64300 SAINTE SUZANNE
FRANCE



I. Le DESL niveaux et programmes de formation

Le diplôme d'étude de la langue chinoise est un diplôme d'établissement d'enseignement supérieur privé matérialisant une année de formation en chinois mandarin et la capacité linguistique acquise d'un étudiant en chinois mandarin.

Le diplôme d'étude de la langue chinoise s'obtient en deux semestres de formation indépendants et permet d'obtenir 60 crédits ECTS. Il existe 2 niveaux : intermédiaire et avancé.

Au début des cours le niveau des participants est évalué pour établir leur degré de compétence et vérifier qu'ils participent au niveau qui leur correspond. Il y a un test de niveau écrit et un test de niveau oral qui définissent clairement le niveau réel et non supposé de l'étudiant.

Planning du semestre de formation pour chaque niveau

Cours semestriel	Heures (année)	Crédits ECTS (année)
Lecture analytique	112 (224)	14 (28)
Oral	56 (112)	8 (16)
Compréhension	28 (56)	4 (8)
Lecture	28 (56)	4 (8)

Le diplôme d'étude de la langue chinoise niveau intermédiaire (DESLCH intermédiaire)

Public concerné

Etudiants grands débutant et étudiants ayant déjà suivi une initiation au chinois et maîtrisant jusqu'à 200 caractères chinois

Objectifs : maîtriser 900 caractères chinois et la grammaire HSK3.

L'étudiant aura acquis une bonne maîtrise de la langue et de la grammaire élémentaire pour communiquer simplement et résoudre seul les soucis de la vie quotidienne.

Le diplôme d'étude de la langue chinoise niveau avancé (DESLCH avancé)

Public concerné

Etudiants maîtrisant environ 900 caractères chinois, la grammaire élémentaire et un échantillon de phrases types.

Objectifs : maîtriser 2500 caractères chinois et la grammaire du HSK5.

L'étudiant aura appris à s'exprimer couramment en chinois dans différents contextes.

II. Organisation pédagogique des formations universitaires annuelles

2 semestres de cours universitaires avec 2 mois de vacances universitaires entre chaque semestre.

- Les cours :
 - ◆ Expression orale et prononciation (correction phonétique).
 - ◆ Compréhension orale.
 - ◆ Lecture et compréhension écrite.
 - ◆ Ecriture, apprentissage des radicaux, des caractères et de l'ordre des traits.
 - ◆ Grammaire, structure grammaticale systématique, exercices.

- Chaque semaine de cours comporte :
 - ◆ 16 heures de cours de chinois mandarin entre 08:00 et 17:00.
 - 16 heures de cours, c'est 20 à 25 heures de travail personnel après les cours.
 - ◆ L'effectif des classes ne dépasse pas 15 étudiants.

- Nombre de crédits accordés pour le semestre universitaire : 30 ECTS.

- Age des étudiants : de 18 à 50 ans.

- Tous les étudiants doivent disposer d'un certificat d'assurance rapatriement couvrant son séjour.



III. Organisation administrative

Procédure de choix du module de formation

Fournir la copie du certificat attestant de votre niveau de chinois actuel pour pouvoir vous inscrire dans les modules correspondant au niveau DESLCH-avancé.

La connaissance de mémoire de l'écriture de 800 caractères chinois, de la grammaire et des phrases types de base est un prérequis obligatoire pour le niveau DESLCH-avancé (si vous ne connaissez que l'écriture du pinyin, la prononciation phonétique, vous devez choisir une inscription en DESLCH-intermédiaire).

Procédure d'inscription

Les inscriptions pour les formations universitaires annuelles sont closes deux mois avant la date des sessions de formation soit fin juin pour la session d'automne et fin décembre pour la session de printemps.

Votre dossier d'inscription se compose :

1. Le formulaire d'inscription intégralement renseigné.
2. Une photocopie de votre passeport valide au moins 6 mois après votre formation.
3. Une photocopie de votre dernier diplôme et 4 photos d'identité (4,5 cm x 3,5 cm).
4. Une copie du reçu indiquant le paiement des frais d'inscription.
- (5.) La copie de votre assurance santé-rapatriement-responsabilité civile couvrant la durée de votre séjour est à fournir avant votre arrivée sur le campus.



IV. Coût de la formation sans hébergement

Formation	Code	Prix €
Frais d'inscription	INS-DESLCH	300 €
Formation DESL niveau intermédiaire (printemps ou automne)	DESLCH-intermédiaire	1900 €
Formation DESL niveau avancé (printemps ou automne)	DESLCH-avancé	1900 €

Autres dépenses à prévoir :

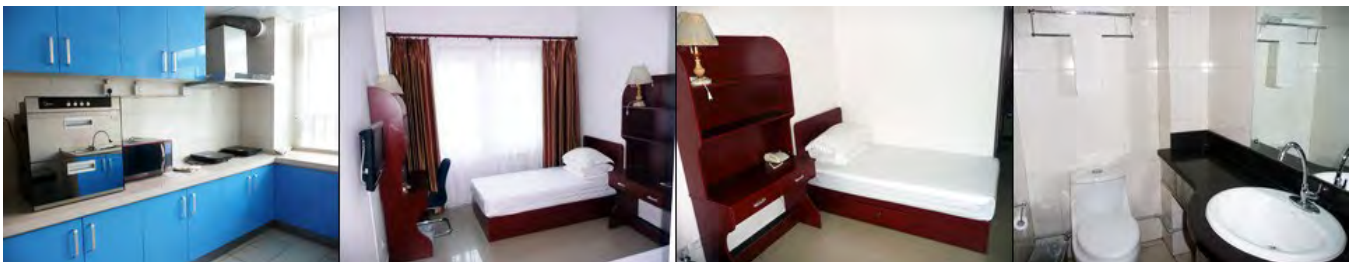
- manuels pédagogiques (±120 €) et,
- assurance santé si vous n'en disposez pas en Chine (±300 €),
- prise en charge aéroport Beijing Capital : 75 €.

V. Calendrier des formations

Année universitaire	Accueil	Début des cours	Fin des cours
Automne	Vendredi 31 août 2012	Lundi 03 septembre 2012	Vendredi 28 juin 2013
Printemps	Vendredi 01 mars 2013	Lundi 04 mars 2013	Vendredi 20 décembre 2013

VI. Hébergement résidence universitaire du campus

Le campus accueille tous les étudiants étrangers dans une résidence universitaire dédiée à condition de réserver l'hébergement en même temps que la formation car le nombre de chambre est limité.



Modalité de paiement à votre arrivée sur le campus	Chambre double	Chambre individuelle
Prix paiement intégral en 2 fois année Printemps	2100 € (2 x 1050)	4200 € (2 x 2100)
Prix paiement intégral en 2 fois année Automne	2170 € (2 x 1085)	4340 € (2 x 2170)
Prix/jour paiement mensuel d'avance	8 €	16 €



Les étudiants ont accès à une cuisine pour préparer leur repas si besoin.

VII. Restauration universitaire

La dépense quotidienne pour prendre les trois repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) dans les restaurants universitaires du campus est de ± 40 RMB (± 5 €).

Il vous faut prévoir de dépenser 5 RMB/jour pour acheter de l'eau minérale (en Chine l'eau du robinet n'est pas consommable).

Le campus dispose d'un petit supermarché ouvert de 07:00 à 21:00.



VIII. Modalités d'inscription

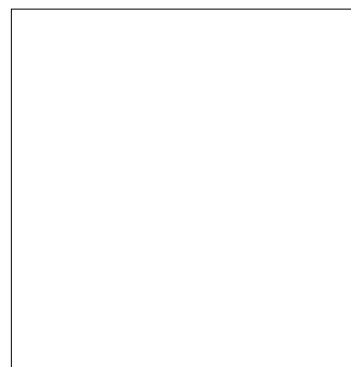
Vous devez avoir 18 ans révolus avant le début de la formation et moins de 50 ans.

1. Envoyer le dossier d'inscription complet avec la copie du paiement des frais d'inscription.
2. Vous recevez une confirmation d'inscription après confirmation du paiement des frais d'inscription.
3. Au plus tard deux mois avant le début de la formation, dès que le bureau de Sécurité public de Pékin nous remet le formulaire JW202 vous autorisant à étudier en Chine et demander un visa étudiant.
4. Vous payez le solde de votre formation selon les modalités indiquées lors de la confirmation d'inscription.
5. Vous recevez 6 semaines avant votre formation les documents requis (JW202 et lettre d'invitation) pour demander votre visa étudiant auprès d'un Consulat de Chine.
6. Vous vous occupez de l'obtention de votre visa moins de 4 semaines avant votre arrivée en Chine.
7. Une semaine avant votre arrivée vous nous indiquez votre vol d'arrivée afin d'estimer votre horaire d'arrivée à la résidence universitaire et prévoir votre accueil.

INSTITUT PEÑA

. FIDES . SAPIENTIA . VIRTUS .

留学生入学申请表 FORMULAIRE D'INSCRIPTION INSTITUT PEÑA



Transmettre le dossier d'inscription soit par courriel : admission@institutpena.com

Veiller à ne pas transmettre de pièce jointe (image gif, jpeg, document Adobe pdf...) de plus de 3 Mo.

Soit par courrier : P. PEÑA, 26, chemin des Pins, 64300 SAINTE SUZANNE

Tel. : 05.35.53.99.06 (France) / +33.5.35.53.99.06 (international)

1 - Etudiant

姓 Nom de famille	
名 Prénom	
出生日期 Date de naissance	
出生地点 Lieu de naissance	
性别 Sexe	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme
婚否 Statut civil	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Célibataire
护照号码 Numéro passeport	
有效期至 Date de validité	

通讯地址及电话 Adresse postale	
街道及门牌号码 Rue et N°	
邮政编码 Code postal	
省 Ville	
国家 Pays	
电话号码 Téléphone domicile	
手机号码 Téléphone mobile	
电子邮件地址 Courriel	

2 - Etudes

Dernier diplôme obtenu	
Niveau d'études	

3 - Formation choisie

Formation	Code	Prix €
Frais d'inscription		
<input type="checkbox"/> CESL <input type="checkbox"/> DESL <input type="checkbox"/> Campus d'été <input type="checkbox"/> DIF <input type="checkbox"/> Bachelor		
Total		

4 - Hébergement

Type d'hébergement	Date d'arrivée	Date de départ
<input type="checkbox"/> Chambre individuelle campus		
<input type="checkbox"/> Chambre double campus		
Paiement sur le campus selon tarif en vigueur mentionné sur la fiche de la formation		

5 - Mode de paiement : virement bancaire

<p>À l'ordre de</p> <p>Joindre le reçu au dossier d'inscription</p> <p>Préciser le nom et prénom des inscrits dans la zone "libellé"</p>	<p>PENA LIMITED <i>Tous les frais sont à votre charge</i></p> <p>Bénéficiaire : PENA SAS</p> <p>Banque : Hongkong and Shanghai Banking Corporation</p> <p>Adresse : HSBC Pau, 21, rue Valery Meunier 64000 PAU (France)</p> <p>Numéro de compte : 03700034449</p> <p>Bank Identifier Code (SWIFT code) : CCFRFRPP</p> <p>IBAN : FR76 3005 6003 7003 7000 3444 949</p>
--	--

6 - Engagement

Je souhaite étudier à l'Institut PEÑA. J'affirme que je respecterai les conditions suivantes pendant mes études :

1. Je m'engage à respecter les lois de la République populaire de Chine.
2. Je m'engage à ne pas mener d'activités sans relation avec ma formation.
3. Je m'engage à étudier sérieusement et à observer toutes les règles et règlements de l'Institut PEÑA et ses partenaires de formation.
4. Je m'engage à payer toutes mes dépenses à temps.

J'affirme sur l'honneur que

- (1) Toutes les informations sont vraies et correctes.
- (2) Je respecterai les lois en vigueur en Chine et à l'Institut PEÑA.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter :

- les conditions de délivrance des formations Institut PEÑA,
- le contenu de la notice descriptive de la formation choisie.

Date

Signature

CONDITIONS GENERALES 2012

Art.1 Inscription, partenaire contractuel et âge minimum requis

Pour vous inscrire vous devez avoir 18 ans révolus et moins de 65 ans pour les formations courtes estivales et moins de 50 ans pour les formations universitaires, utiliser le formulaire d'inscription figurant sur www.etudierenchine.com ou www.institutpena.com et le retourner le plus tôt possible à Institut PEÑA. Il faut inscrire le prénom et le nom de famille, conformément à ce qui figure sur votre passeport.

Le contrat est réputé conclu avec le participant au cours dès l'envoi de la confirmation d'inscription par Institut PEÑA. L'inscription revêt alors force de loi.

Vous confirmez par votre signature que toutes les informations portées sur le formulaire d'inscription sont correctes.

Art. 2 Renseignements figurant dans l'inscription

Le participant certifie expressément que les renseignements fournis dans l'inscription au cours de langue sont l'expression de la vérité. Il a en outre pris connaissance du fait que toute indication mensongère peut entraîner son exclusion du cours à tout moment et sans autre formalité (par ex. étudiants choisissant une date de début de cours lors de laquelle on ne dispense aucun cours pour leur niveau). Dans ce cas, le montant de la scolarité n'est remboursé en aucune manière, même partiellement. Les participants potentiels ne connaissant pas avec exactitude leur niveau de langue doivent nous informer qu'ils souhaitent passer un test de niveau.

Art. 3 Conditions de paiement

Le montant intégral de la formation est exigible à réception de la confirmation de réservation, ainsi qu'éventuellement les primes d'assurance annulation billet d'avion et/ou formation si souscrites (veuillez noter qu'il n'est plus possible d'y souscrire après la confirmation de réservation).

Les sommes dues ne sont réputées payées que si le montant correspondant a été versé sur le compte désigné par Institut PEÑA dans la confirmation d'inscription.

Art. 4 Mise en demeure

Si le paiement des sommes dues n'est pas effectué dans les délais impartis, vous êtes immédiatement mis en demeure. Dans ce cas, Institut PEÑA n'est plus tenu d'admettre le participant au cours. La créance d'Institut PEÑA subsiste intégralement et Institut PEÑA est autorisé à demander des dommages conformément à l'Art. 9.

Art. 5 Preuve de paiement

Au début du cours, le participant doit produire le justificatif attestant qu'il s'est acquitté des frais de scolarité et, le cas échéant, d'hébergement.

Il ne pourra être admis au cours et à l'hébergement que s'il est en mesure de fournir ce document. En son absence, la créance d'Institut PEÑA subsiste intégralement.

Art. 6 Frais d'inscription

Pour toutes les inscriptions, Institut PEÑA perçoit des frais administratifs (EUR 110-350); ceux-ci ne sont remboursés en aucun cas.

Art.7 Frais de changement

Si vous demandez un changement d'hébergement, il est possible de modifier les réservations jusqu'à deux mois avant le début du cours sous réserve de disponibilité de l'hébergement souhaité.

Art.8 Passeport et visa

Institut PEÑA ne s'occupe pas des formalités de demande de visa pour la République populaire de Chine pour ses étudiants.

Le passeport de chaque participant doit être valable au moins 6 mois (185 jours) après la date de fin de la formation et comporter 4 pages libres.

Institut PEÑA n'est pas responsable de l'attribution des visas et de tout refus éventuel de visa qui relèvent seuls de la discrétion des consulats de la République populaire de Chine.

L'étudiant assume seul la décision de prendre ou non une assurance annulation pour le billet d'avion et pour la formation offre pack et Institut PEÑA ne peut en aucun cas être tenu responsable d'éventuels préjudices liés à un refus de visa.

Institut PEÑA s'engage à poster en lettre recommandée les documents requis pour demander un visa d'études dès que disponibles auprès du Bureau de Sécurité Public de Pékin responsable de leur émission plus de 6 semaines avant la date de début des cours afin de garantir une bonne réception du document. Institut PEÑA n'est pas responsable des services de la Poste et dégage toute responsabilité si les documents vous parvenaient dans un délai supérieur à une semaine.

Art.9 Obligations du participant

Il incombe au participant de choisir un cours de langue correspondant à son niveau. Le participant est tenu de fréquenter le cours en personne. C'est à lui qu'il incombe de choisir un cours adapté à son niveau. Le participant au cours s'engage à fréquenter régulièrement le cours, à faire preuve de ponctualité et à prendre part aux leçons.

Si la fréquentation irrégulière ou tout autre comportement du participant venait à être contraire à la loi ou à entraîner une perturbation du cours de langue, des activités auxquelles il participe pour les autres participants, ou troubler le calme de la résidence universitaire, Institut PEÑA se réserve le droit d'expulser du cours le participant concerné. Dans une telle éventualité, les frais de cours ne lui seront remboursés d'aucune manière, pas même au pro rata de la durée des cours déjà suivis.

Art. 10 Annulation avant le début des cours

Le contractant peut, par lettre recommandée, annuler son inscription avant le début des cours, sans avoir à justifier d'un quelconque motif. Si cette lettre est reçue par Institut PEÑA 4 mois avant le début des cours, tous les paiements déjà faits à Institut PEÑA à l'occasion de cette inscription seront remboursés au contractant, à l'exception des frais d'inscription, et des primes d'assurance souscrites (et du billet d'avion le cas échéant).

Si la lettre est reçue par Institut PEÑA moins de 4 mois à l'avance mais néanmoins au plus tard le vendredi précédant le début des cours à 17h00 dernier délai, une facture sera établie pour le coût des frais d'inscription, les primes d'assurance, les frais de scolarité pour une semaine et les frais d'hébergement pour une semaine, le cas échéant.

Les remboursements seront réalisés dans un délai de 6 semaines après la date de réception de la lettre d'annulation.

En ce qui concerne les résidences d'étudiants, les conditions générales de cette troisième partie au contrat fournissant l'hébergement auront vocation à s'appliquer.

La date d'annulation de l'inscription s'entend de la date de réception effective, par Institut PEÑA, de la lettre d'annulation. Si cette date de réception est un samedi, un dimanche ou un jour férié en France, la lettre sera réputée reçue le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11 Non présentation, défaillance aux cours ou à toutes autres prestations annexes

Si un participant ne se présente pas au cours de langue, quitte un cours ou s'il refuse de ou ne peut pour quelle que raison que ce soit bénéficier de prestations annexes individuelles, telles que des cours particuliers, il ou elle ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Art. 12 Annulation et / ou changement d'hébergement

L'hébergement peut faire l'objet d'une résiliation, moyennant deux mois de préavis, la semaine devant se terminer un samedi. La notification de résiliation, qui doit être formulée par écrit, devra être envoyée exclusivement à Institut PEÑA.

Des frais de changement d'EUR 30 seront perçus à cet effet. Si le participant au cours quitte le logement avant la fin du délai de notification, les montants jusqu'au terme du délai de résiliation restent dûs.

Art. 13 Réclamations - Responsabilité

Le participant qui a des réclamations à formuler, quelle qu'en soit la nature, en fera part immédiatement soit à l'administration de l'école qu'il fréquente, soit au siège d'Institut PEÑA.

S'agissant de prestations pour lesquelles Institut PEÑA n'a joué qu'un rôle d'intermédiaire (transporteurs, ...), les réclamations doivent être adressées au tiers chargé de fournir la prestation en cause.

Dans la mesure où le problème évoqué affecte une prestation due par Institut PEÑA et que celui-ci n'entreprend rien dans un délai raisonnable pour y remédier, le participant sera en droit de prendre lui-même les mesures correctives nécessaires.

Institut PEÑA supportera alors, dans les limites de ses obligations contractuelles et des dispositions légales, les frais engagés à cette fin et dûment attestés par des justificatifs.

Cette procédure ne restreint en rien le droit du participant à recourir à d'autres voies légales. Les éventuelles réclamations doivent être signifiées à Institut PEÑA par courrier recommandé au plus tard une semaine après la date de fin de cours prévue dans le contrat. Passé ce délai, toute réclamation du participant sera caduque.

Institut PEÑA pourra être tenu responsable pour les prestations assurées par ses soins dans le cadre de ces conditions générales de vente et des réglementations légales, à l'exclusion de la responsabilité consécutive à une négligence légère ; s'agissant des prestations forfaitaires, la responsabilité d'Institut PEÑA, en cas de faute de sa part, se limite aux dommages directs, jusqu'à concurrence du prix payé par le participant. La responsabilité se limite aux dommages directs.

Institut PEÑA décline toute responsabilité pour la perte, détérioration ou utilisation inappropriée d'objets de valeur, d'appareils photo, de caméscopes, de portables, de cartes de crédit, d'argent liquide, etc. Institut PEÑA ne répond pas de la mauvaise exécution ou de la non-exécution des

prestations souscrites par son intermédiaire (billet d'avion, ...).

Les dispositions légales s'appliquent pour la responsabilité ne figurant pas dans le contrat, les limitations et exclusions de responsabilité de ces conditions générales prévalent sur les dispositions légales.

Art. 14 Assurances

Institut PEÑA vous recommande de souscrire à l'assurance annulation billet d'avion et l'assurance annulation formation. Les primes d'assurance ne sont pas comprises dans les frais de séjour, sont facturées séparément et ne sont pas remboursables.

Chaque étudiant doit souscrire une assurance santé-rapatriement-responsabilité civile couvrant l'intégralité de la durée de son séjour en Chine de son choix et en transmettre une copie avant le départ à Institut PEÑA sous peine de voir son inscription annulée sans préjudice.

Art. 15 Nombre minimum de participants

Si le nombre minimum de cinq participants nécessaire pour chaque cours de langue n'est pas atteint, Institut PEÑA en informe le participant six semaines au moins avant la date prévue pour le début du cours.

Si Institut PEÑA n'est pas en mesure d'offrir au participant un cours de remplacement, Institut PEÑA rembourse les sommes payées.

L'annulation du cours ne donne droit à aucun dédommagement ni à aucune autre prestation compensatoire. Dans certains cas exceptionnels, Institut PEÑA peut également maintenir des cours dont le nombre de participants est inférieur à cinq.

Art. 16 Changements de prix, de dates ou de prestations

Aussi longtemps qu'aucune confirmation d'inscription n'a été délivrée au participant, Institut PEÑA est habilité à modifier en tout temps les dates et les prix figurant dans le calendrier des cours, publiés sur Internet ou sur tout autre support de communication.

Après avoir conclu le contrat, Institut PEÑA peut apporter des modifications au programme de prestations indiqué dans la mesure où ces changements sont inévitables, s'ils sont d'une importance mineure, s'ils ne violent pas le principe de la bonne foi et s'ils n'influencent pas la configuration globale du cours.

Si des modifications importantes sont apportées à des prestations essentielles, le partenaire contractuel est habilité à rompre le du contrat ou à exiger de pouvoir participer à un cours de langue de même valeur si Institut PEÑA peut lui offrir un tel cours. Institut PEÑA communiquera immédiatement un tel changement au partenaire contractuel. Le partenaire contractuel devra faire valoir ses droits immédiatement après réception de la communication correspondante de la part d'Institut PEÑA.

Institut PEÑA est autorisé, après conclusion du contrat et jusqu'à trois semaines avant le début du cours, à augmenter ses tarifs aux motifs suivants : augmentation des frais de transport, augmentation des taxes sur certaines prestations, augmentation des taux de change, augmentation de la TVA, création ou augmentation d'une taxe.

En cas d'augmentation de ce type, les prix peuvent être adaptés en conséquence. Si l'augmentation de prix dépasse 10 %, le partenaire contractuel dispose des mêmes droits que ceux applicables pour une modification conséquente apportée à une prestation importante.

Les modifications de programme ou de prestations pour motifs imprévisibles ou inévitables pendant le cours de langue sont autorisées, dans la mesure où le programme dans sa globalité ne s'en trouve pas affecté.

Institut PEÑA se réserve le droit de répartir les participants selon leurs connaissances linguistiques, et de modifier cette répartition à tout moment, ou de prendre toute autre mesure appropriée pour le bon déroulement des cours.

Art. 17 Protection des données

Institut PEÑA conserve les données personnelles des étudiants le temps de leur session d'étude et du délai légal de conservation. Les informations reçues sont conservées par Institut PEÑA, et ne sont pas transmises à des tiers ou organismes externes.

Les informations personnelles sont transmises pour :

- réserver l'hébergement (résidence du campus universitaire) ;
- réserver un cours ou un service proposé par une société partenaire (écoles partenaires, assurance voyage, universités, société de transport).

Art. 18 Droit applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est soumis exclusivement au droit de Hong Kong pour la formation dispensée en Chine, et au droit français pour la gestion du dossier d'inscription.

Je soussigné :

certifie accepter, après en avoir pris connaissance, l'ensemble des conditions générales de vente et des règlements de l'Institut PEÑA et ses partenaires de formation.

Date :

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé sans réserves"